



Compte rendu et Procès-verbal n° 58

Réunion du Comité de Direction : le 16/06/2020

INFORMATION PREALABLE COVID 19 :

Compte-tenu de la pandémie liée au Covid19, cette réunion de comité de direction s'est tenue en visioconférence via l'outil Cisco webex. La réunion a été enregistrée.

Par ailleurs, le présent comité de direction a été organisée suivant les modalités et dans les conditions de quorum prévues par l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames Josette FORQUIN, Krista FINSTAD-MILION, Fenneke HOLTHUIS, Sandrine THIERIOT, Virginie GREMILLET Messieurs Maurice BOUTIN, Philippe DIVOUX, Jean-Marie HARAUX, Martial HILAIRE, Francis AUBERT</i>
Excusé(e)s	<i>Madame Françoise MOULIN, Messieurs Christian BISTON, Jean-Louis MENTREL, Bruno BERTRAND, Jean-Louis THIRIET</i>

Le seize juin deux mille vingt, à dix-huit heures, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni en Visioconférence via l'outil Cisco webex

- La séance est ouverte à 18h00

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 18/02/2020.
2. DELIBERATIONS
 - **Vote des comptes de l'exercice 2019 et affectation du résultat**
N° 01-16.06.2020 / Approbation du rapport d'activités 2019
N° 02-16.06.2020 / Approbation Compte de gestion et du bilan 2019
N° 03-16.06.2020 / Approbation Compte administratif 2019 et affectation du résultat
 - **Vote du budget primitif 2020**
N° 04-16.06.2020 / Budget primitif 2020
 - **Tarifs saison 2020**
N° 05-16.06.2020 / tarifs prestations saison 2020
3. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

1 – Approbation des comptes-rendus du 18/02/2020

Lors de cette séance :

- Le compte rendu du comité de direction du 18/02/2020 est approuvé à l'unanimité sans remarque ni réserve.

2 – DELIBERATIONS

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur les dossiers suivants :

N°01-16/06/2020 : Rapport d'activités 2019

Le comité de direction,

Dans le cadre du projet de développement du territoire et afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine du tourisme, l'Office de Tourisme Bruyères vallons des Vosges (EPIC), est au service de l'organisation touristique territoriale.

Au sein de l'EPIC, le Comité de Direction est chargé de délibérer chaque année sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire, et notamment sur le rapport d'activités de l'année écoulée.

A cet effet, le Directeur de l'EPIC de Tourisme Communautaire fait un rapport sur l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire qui est soumis au Comité de Direction par le Président puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Vu l'article 11 des Statuts de l'EPIC de Tourisme Communautaire ;

Vu l'article R 133-13 du code du tourisme ;

CONSIDERANT que le rapport d'activités a pour objet de dresser le bilan de l'activité de l'EPIC de Tourisme Communautaire et d'apporter une information à l'ensemble des élus membres siégeant au sein du Comité de Direction ;

CONSIDERANT que ce document pourra également être utilisé pour présenter l'activité de l'Office de Tourisme Communautaire à d'autres partenaires et acteurs locaux ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité,

Le rapport d'activités 2019 de l'Office de Tourisme tel qu'annexé à la présente délibération

N° 02-16/06/2020 : Approbation du Compte de gestion et du bilan 2019

Il est présenté au vote du Comité de Direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2019.

La présidente précise que le Compte de Gestion doit être conforme au Compte Administratif. Ce second document budgétaire synthétise les opérations comptables passées par le Directeur de l'EPIC en 2019. Il souligne, par ailleurs, que le Compte Administratif ne peut être voté tant que le Compte de Gestion n'a pas été approuvé.

Pour l'exercice 2019, le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- Résultats de l'exercice 2019 du Compte de Gestion du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2019 comme suit :
 - Résultat d'exploitation 2019 : **4585,72 €**
 - Résultat d'investissement 2019 : - **400,60 €**
- Reprise des résultats de l'exercice N-1
 - Excédent d'exploitation reporté : **25 459,01 €**
 - Excédent d'investissement reporté : **1839,46 €**
- Résultats de clôture du Compte de Gestion du Trésorier Principal sont arrêtés au 31 décembre 2019 comme suit :
 - Résultat de clôture d'exploitation 2019 : **30 044,73 €**

DEPENSES		2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
011	Charges à caractères générales	67 690,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	91 963,01
042	Opération d'ordre d'amortissement	5 624,90
65	Formation	85,47
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total dépenses exploitation 2019	165 364,19
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00
		165 364,19

DEPENSES		2 019
	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00
21	Immobilisations corporelles	4 225,50
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total dépenses investissement 2019	6 025,50
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00
		6 025,50

RECETTES		2 019
	SECTION D'EXPLOITATION	réalisé
13	Atténuations de charges	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	25 342,85
74	Subventions d'exploitations	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	19 975,64
76	Produits financiers	18,43
77	Produits exceptionnels	6 612,99
	Total recettes exploitation 2019	169 949,91
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	25 459,01
		195 408,92

RECETTES		2 019
	SECTION INVESTISSEMENT	réalisé
106	Affectation de résultat (1068)	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	5 624,90
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total recettes investissement 2019	5 624,90
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	1 839,46
		7 464,36

- Résultat de clôture d'investissement 2019 : **1 438,86 €**

Au 31 décembre 2019, le bilan de l'Office de Tourisme s'établit comme suit :

ACTIF			PASSIF		
	Brut	Amort.	Net		
Immo. incorporelles	14 550,00	6 027,00	8 523,00	Réserve	17 389,90
Immo. corporelles	10 865,05	3 437,01	7 428,04	Report à nouveau	25 459,01
Immo. financières				Résultat de l'exercice	4 585,72
TOTAL ACTIFS	25 415,05	9 464,01	15 951,04	TOTAL FONDS PROPRES	47 434,63
Créances			18,43	PROVISIONS POUR	0,00
Disponibilités			67 740,51	Dettes financières à long	0,00
TOTAL ACTIFS			67 758,94	Dettes à court terme	3 786,75
Compte de			0,00	TOTAL DETTES	3 786,75
TOTAL ACTIF			83 709,98	Compte de régularisation	32 488,60
				TOTAL PASSIF	83 709,98

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver les comptes de gestion 2019.

D'approuver le bilan 2019 de l'Office de Tourisme.

N° 03-16/06/2020 : Approbation Compte administratif 2019 et affectation du résultat 2019

Le comité de direction,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

La présidente présente le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	REALISE
Recettes de fonctionnement	169 949,91 €
Dépenses de fonctionnement	165 364,19 €
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT EXERCICE 2019	4 585,72 €
Résultat de fonctionnement N-1	25 459,01 €
RESULTAT DE CLÔTURE A AFFECTER	30 044,73 €

INVESTISSEMENT	REALISE
Recettes d'investissement	5 624,90 €
Dépenses d'investissement	6 025,50 €
Dépenses à réaliser	0,00 €
Recettes à réaliser	0,00 €
RESULTAT EXERCICE 2019	-400,60 €
Résultat d'investissement N-1	1 839,46 €
RESULTAT DE CLÔTURE A REPORTER	1 438,86 €
AFFECTATION au R1068	
	0,00 €
Report en fonctionnement au R002	30 044,73 €
Report solde d'exécution investissement R001	1 438,86 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver le compte administratif 2019

D'approuver l'affectation du résultat 2019

N° 04-16/06/2020 : Approbation du budget primitif 2020

Le Comité de Direction

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme.

Mme Delphine GREVISSE, présidente du Comité de Direction, propose au vote le budget primitif 2020 qui fait apparaître les équilibres suivants :

DEPENSES		2 020
SECTION D'EXPLOITATION		BP
011	Charges à caractères générales	65 387,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 830,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	7 027,30
65	Formation	1 200,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	100,00
023	Virement à la section d'investissement	4 000,00
Total dépenses exploitation		185 544,73
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00
		185 544,73

SECTION INVESTISSEMENT		BP
16	Remboursement d'emprunt	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 466,16
020	Dépenses imprévues	0,00
Total dépenses investissement		12 466,16
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00
		12 466,16

RECETTES		2 020
SECTION D'EXPLOITATION		BP
13	Atténuations de charges	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	12 500,00
74	Subventions d'exploitations	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	18 000,00
Total recettes exploitation		155 500,00
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	30 044,73
		185 544,73

SECTION INVESTISSEMENT		BP
106	Affectation de résultat (1068)	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	7 027,30
021	Virement de la section d'exploitation	4 000,00
Total recettes investissement		11 027,30
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	1 438,86
		12 466,16

Après en avoir délibéré le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve le budget primitif 2020 de l'EPIC Office de Tourisme

Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Vu la délibération 1-12.02.2019 tarifs prestations 2019

Madame Delphine GREVISSE présente les différentes visites et animations qui se tiendront pendant la saison 2020 aux tarifs suivants.

Visites/animations estivales

(Émaillerie, production shiitake, patrimoine Bruyères, Pisciculture, PDV, malterie, GAEC champ Robin)

3,00 € par personne (adulte et enfant)

10,00 € tarif famille (2 adultes et 2 enfants et +)

Balade Canoë

Adulte : 22,00 € / Enfant -18 ans : 18,00 € / famille : 55,00 €

20,00 € par adulte, 16,00 € par enfant et 53,00 € par famille reversés à la base nautique GESN.

2,00 € pour la collation

Balade à Cheval

22,00 € tarif unique

20,00 € pour la balade (reversés aux Écuries du Saut des Vosges)

2,00 € pour la collation

Sortie en Gyropode

28,00 € tarif unique

25,00 € pour la balade (reversés aux Écuries du Saut des Vosges)

3,00 € pour la collation

Visite guidée de la féculerie

3,50 € tarif unique

1,50 € pour la visite guidée (reversés à M. Robert)

2,00 € pour la collation

Balade plantes comestibles

3,50 € tarif unique

1,50 € pour la visite guidée (reversés à Mme Laure GUILLOT)

2,00 € pour la collation

Visite de la ferme la vache qui pète

3,50 € tarif unique

1,50 € pour la visite guidée (reversés au GAEC)

2,00 € pour la collation

Château de Girecourt-sur-Durbion

7,00 € tarif unique

5,00 € pour la visite guidée (reversés au GAEC)

2,00 € pour la collation

Atelier Cuisine Sauvage

30,00 € tarif unique

28,00 € pour l'atelier (reversés à Mme Petittedmange - Le Millepertuis)

2,00 € pour la collation

Sorties Rivière et Tourbière (en partenariat avec l'association Etc...Terra)

4,00 € tarif unique

Balade Nocturne – exploration des sons de la nature (animée par Marc Namblard)

15,00 € tarif unique

Billetterie Fraispertuis

Tarif 1 m à 1,40 m : 18,50 €

Tarif + 1,40 m : 22,50 €

Tarif sénior : 16,50 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité,

les tarifs proposés ci-dessus.

7 – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé,

La Présidente déclare la séance levée à 19h10.

Le secrétaire de séance

Le Directeur,

David DOUSSET



Annexe : Rapport d'activités 2019

Le 18 juin 2020

Pour l'Office de Tourisme – EPIC

La Présidente

Delphine GREVISSE

